

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par **RETRÉCITION** ou **SUBSTITUTION**, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.
Les propriétés ci-après désignées sont mises en attribution sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe :

- qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

DOSSIERS MIS EN ATTRIBUTION :

SANTA-MARIA-SICHE : environ 17 ha 38 a 22 ca sous réserve de document d'arpentage - Lieudit CANASO : Section C n° 0824 - Lieudit CHIOSELLA : Section C n° 0719 - Lieudit PASTRO : Section C n° 0716 - Lieudit PETTO : Section C n° 0718p* - 0720 - 0890 - Lieudit STREGA : Section C n° 0821 - 0822 - 1113 (ex 825) - 1115 (ex823) (avec bâtiments)

Nature : prairie, chenaie

Bâtis : une maison d'habitation (C 716) et un hangar agricole en ruine (C 890)

Classification dans un document d'urbanisme : Zone Non Constructible de carte communale hormis une partie de la parcelle C 718p qui est classée en Zone Constructible pour environ 25a 91ca.

N.B. : *P : Partie d'une parcelle à parfaire après document d'arpentage

SOTTA : 23 ha 75 a 06 ca - Lieudit ENA DELLI PERELLI : Section B n°0133 - 0134 - 0138 - 0152 - 1273 - 1274 - 1275 - - Lieudit MORELLICCIA : Section B n° 0934 - 1240 - 1241 - 1242 - Lieudit PIETRA BIANCA : Section B n° 0151 (Aucun bâtiment)

Nature : prairie, quelques chênes lièges, friches

Classification dans un document d'urbanisme : Agricole et Naturel au PLU

LORETO-DI-TALLANO : 2 ha 43 a 73 ca - Lieudit FONTANELLA : Section A n° 0238 - 0662 - 0664 (Aucun bâtiment)

Nature : Maquis, chênes verts

Classification dans un document d'urbanisme : Zone Non Constructible de la Carte Communale

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Siège social : direction@safer-corse.com ou auprès du Service de Corse du Sud : service2a@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **16/01/2026**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **30/01/2026** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Corse du Sud : 220 stretta di Micheli Agnuli Supranu, Balio Faroni - 20167 AFA

Contact Téléphonique : 04-95-20-45-21 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : service2a@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE **à la date du 15/01/2026, l'heure 00H01** : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.